

Votre médecin est membre du Réseau Régional de Cancérologie ONCOPL

➤ Qu'est-ce qu'ONCOPL ?

ONCOPL est une association loi 1901 regroupant l'ensemble des établissements et médecins libéraux de la région qui prennent en charge les patients présentant une pathologie tumorale.

➤ Pourquoi un réseau ?

Le réseau régional de cancérologie a pour rôle de coordonner l'ensemble des opérateurs de la prise en charge des patients atteints de cancer. Ses objectifs, fixés par l'Institut National du Cancer, sont d'harmoniser et d'améliorer la qualité des pratiques, de promouvoir des outils de communication communs au sein de la région, de développer l'évaluation et l'information des professionnels et des patients.

Votre dossier sera informatisé

➤ Pourquoi informatiser vos données ?

Votre dossier sera discuté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) par un groupe de spécialistes, afin de pouvoir vous proposer la meilleure stratégie de traitement, répondant à des critères qualité précis. L'avis donné lors de cette réunion sera enregistré dans le **Dossier Communicant de Cancérologie** (DCC). Il s'agit d'un dossier informatisé sécurisé, partagé au sein de la région Pays-de-la-Loire, facilitant la transmission de l'information entre les professionnels de santé qui vous prennent en charge. Cela permet d'optimiser la qualité et la continuité des soins dont vous bénéficierez.

Vos données seront conservées pendant la durée prévue par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, applicables en matière de conservation des données médicales.

➤ Qui a accès à vos données ?¹

L'accès à vos données répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité². Seuls les membres du réseau, engagés à respecter le secret professionnel, peuvent avoir accès au DCC. Le nom des professionnels qui consultent votre dossier est tracé, ainsi que chacune de leurs actions.

Les données informatisées, à l'exception de vos données d'identification, pourront être utilisées dans un but d'amélioration des pratiques professionnelles, par le biais d'exploitations statistiques. Certaines informations vous concernant sont également susceptibles d'être transmises au Registre des cancers de Loire-Atlantique et Vendée (si vous résidez dans un de ces départements), et au Centre régional de coordination des dépistages des cancers des Pays de la Loire, à des fins de surveillance de l'évolution des pathologies tumorales.

➤ Quels sont vos droits ?³

Conformément aux réglementations en vigueur, vous pouvez exercer vos droits relatifs à vos données traitées au sein du DCC (droit d'accès, rectification, opposition, effacement (ou « droit à l'oubli »), limitation du traitement des données). Pour ce faire merci de contacter par courrier postal le Réseau ONCOPL en précisant la **nature de votre demande**, vos **coordonnées postales** et en joignant un **justificatif d'identité** à l'adresse suivante :

Réseau Régional de cancérologie ONCOPL
Protection des données DCC
Plateau des Ecoles – 50 route de Saint Sébastien
44093 Nantes Cedex 1

1. Articles L. 1110-4, L. 1110-12 et R. 1110-1 à R.1110-3 du Code de la Santé Publique

2. Le DCC a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (autorisation n°1810097) et ses données sont hébergées auprès de l'hébergeur agréé par les pouvoirs publics GIP MIPIH

3. Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et articles L. 1111-7 et L. 1110-12 du Code de la Santé Publique